

**Assemblée annuelle
30 mars 2019
Espace Maurice Nilès
11, rue du 8 mai 1945 - Bobigny**



unafam
Seine-Saint-Denis

**Exercice 2018 :
Rapport moral
Rapport d'activités et rapport financier
2019 :
Projet d'orientations**

EPS de Ville-Evrard
202, avenue Jean-Jaurès
93330 Neuilly-sur-Marne

Tél. : 01.43.09.30.98
Mail : 93@unafam.org
Site : www.unafam93.org

I Rapport moral

L'UNAFAM: pourquoi et pour qui ?

Les cinquante dernières années ont été marquées par une orientation radicale dans la manière de prendre en charge les personnes vivant avec des troubles psychiques.

Cette réorientation a consisté à prendre en charge les personnes malades au sein de la cité, et non plus dans l'enfermement des grands asiles psychiatriques.

Aujourd'hui, ce choix fondamental et structurant n'est ni totalement explicité, ni totalement assumé, que ce soit par la société comme par les pouvoirs publics.

Et pourtant les conséquences de ce choix sont considérables. Les asiles où les malades étaient déchus de leurs droits et enfermés à vie ont été fort heureusement fermés, mais la réduction continue des lits d'hospitalisation a renvoyé souvent au premier cercle familial la prise en charge effective du proche malade, même si un certain nombre de dispositifs d'appui ont été mis en place par la société et par la puissance publique : les secteurs médico-psychologiques - prolongement de l'hôpital dans la cité, et les structures médico-sociales publiques, privées, associatives...

Malgré ces dispositifs, un nombre encore très élevé de personnes vivant avec des troubles psychiques demeurent dans le cadre quasi exclusif du premier cercle familial : 70 % d'entre eux vivent sous le même toit ou bénéficient du soutien de leurs parents, et une fraction non négligeable d'entre eux se trouvent en situation d'abandon (15 %).

Le premier cercle est constitué, suivant les cas, des parents, des enfants, des grands-parents, des frères ou sœurs, des amis, des voisins... Ces personnes sont communément appelées « les proches ».

Ces « veilleurs au quotidien » ont eux-mêmes besoin d'être aidés et de recevoir conseils, soutiens, et d'être informés sur les outils adaptés qui leur permettront d'être efficaces et de tenir sur la durée dans l'accompagnement de la personne malade.

Par méconnaissance des maladies psychiques, nos concitoyens et les pouvoirs publics sous-estiment souvent la détresse, la souffrance et l'isolement dans lesquels se trouvent plongées les personnes atteintes de troubles psychiques, ainsi que leurs proches.

En outre, ce type de maladie ne fait pas l'objet d'une politique de prévention précoce, et les institutions comme l'école, la police, les services sociaux, la médecine scolaire ou pédiatrique ne sont pas assez préparées pour être en mesure de détecter chez de jeunes adultes des signes indiquant l'émergence de maladies psychiatriques. Pourtant la prise en compte précoce des troubles

psychiques permet le plus souvent d'éviter le développement de formes sévères, dont les traitements sont très lourds, à la fois pour la personne malade, les proches et toute la société.

L'UNAFAM s'est constituée voici 50 ans afin d'apporter aux personnes malades et à leurs proches le soutien et les services que la société n'apporte pas à la hauteur des besoins et des enjeux que les maladies psychiques imposent.

En retour, l'association est reconnue d'utilité publique tant que la Puissance publique ne rendra pas elle-même les services qu'elle doit au titre de la solidarité nationale aux personnes malades, ainsi qu'à leurs proches.

L'UNAFAM concentre son action au profit des personnes vivant avec des troubles psychiques sévères et de leurs proches. Il s'agit de personnes souffrant de schizophrénie, de troubles bipolaires, de dépressions sévères, de troubles obsessionnels compulsifs.

Du fait de son expérience unique, l'UNAFAM a vocation à être un acteur référent dans le domaine de l'accompagnement des familles confrontées à l'émergence et au développement de la maladie.

Les valeurs de l'UNAFAM

La force de l'UNAFAM est d'avoir acquis en 50 ans une connaissance unique en matière d'accompagnement des personnes malades et de leurs proches, ce qui lui permet de développer un réseau d'entraide pour les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques sévères, et d'aider à mettre en place des perspectives d'avenir en proposant accueil, écoute, soutien, formation et accompagnement.

Cette expérience, associée à son action concrète sur le terrain, permet à l'UNAFAM d'œuvrer avec légitimité pour défendre les droits des personnes concernées, pour améliorer le parcours de vie des personnes malades, favoriser leur insertion sociale et/ou professionnelle et pour accroître leur autonomie dans la société.

C'est dans cette perspective que l'association, reconnue d'utilité publique, encourage une politique de recherche en psychiatrie, afin de réduire l'émergence des maladies psychiques sévères et diminuer leur impact lorsqu'elles surviennent.

A ce titre l'UNAFAM a participé à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires de ces dernières années, en particulier la loi de 2005 qui a reconnu le handicap psychique.

Les valeurs de l'association sont le souci de la personne (patient ou aidant), la solidarité, le militantisme pour une prise en charge toujours plus efficace au sein de la cité, dans une démarche éthique permanente.

L'UNAFAM est animée par la volonté d'intégrer les personnes malades psychiques dans la société en leur permettant, grâce à des outils adaptés à la singularité du handicap psychique, d'aller vers la plus grande autonomie possible. Il s'agit là, comme la loi l'indique, d'offrir une compensation légitime à ce handicap invisible mais particulièrement invalidant.

La gouvernance de l'UNAFAM

L'UNAFAM, association reconnue d'utilité publique, est constituée d'un siège national (une présidente, Marie-Jeanne RICHARD, un bureau et un conseil d'administration, une quinzaine de salariés), de délégations régionales et départementales.

Au sein des délégations départementales réparties sur tout le territoire, les bénévoles de l'UNAFAM se relaient pour aller au plus près des proches de personnes vivant avec un trouble psychique afin de les accueillir, les écouter, les informer, les accompagner, les former, les aider à sortir de l'isolement, et défendre l'accès aux soins et aux droits des personnes malades psychiques et leurs intérêts.

A ce jour l'UNAFAM compte près de 15000 adhérents dont 200 en Seine-Saint-Denis et une quinzaine de bénévoles très actifs sur le terrain

Les délégués régionaux et les délégués départementaux sont nommés par le Conseil d'administration et reçoivent délégation du président de l'UNAFAM. Leur engagement est défini par une lettre de mission et peut faire l'objet d'une révocation pour manquement à cet engagement.

L'engagement bénévole au sein de l'association relève d'une éthique et de principes définis dans la Charte de l'association.



Marie-Jeanne Richard, Présidente

La délégation UNAFAM 93

Dès 2005, les bénévoles de la délégation de l'UNAFAM de Seine-Saint-Denis ont pris des initiatives s'appuyant sur les nouveaux textes de lois : ce furent la création du GEM « A Plaine Vie » à Saint-Denis, puis celui de « Bol d'Air » à Montreuil, la participation aux instances de la MDPH créée pour succéder à la COTOREP, la participation à la Conférence de Territoire, au Schéma départemental en faveur des personnes handicapées, et aujourd'hui notre participation dans les communes aux CLSM et aux RESAD.

C'est donc dans le respect de principes communs, au service et dans l'intérêt des personnes malades psychiques et de leurs proches, que la délégation de l'UNAFAM de Seine-Saint-Denis décline sur son territoire, depuis presque une quinzaine d'années, un certain nombre d'actions dont elle rend compte chaque année dans son rapport d'activités et que nous allons exposer dans la suite de ce document pour l'année 2018. Puis il nous appartiendra d'envisager, dans le rapport d'orientation, nos priorités pour 2019, dans un contexte économique et social imprévisible, où il nous faudra défendre plus encore, du fait de leur vulnérabilité, la qualité de l'accès aux soins de nos proches et le respect de leurs droits au profit de leur inclusion dans la cité.



II Rapport d'activités pour l'année 2018

La richesse de notre association repose sur la qualité du travail de nos bénévoles et sur leur assiduité. Je ne vous donnerai qu'un seul chiffre pour illustrer ce propos : en 2018 nos bénévoles ont travaillé **5051 heures** soit l'équivalent de **210 jours pleins**. Ce travail considérable est le premier pilier de notre construction.

Le deuxième est notre chargée de mission Virginie Hiller. Nous avons signé avec l'établissement public de santé de Ville-Evrard une convention de mise à disposition de notre chargée de mission. Ce document est particulièrement important car il grave dans le marbre ce qui depuis plusieurs années existait de façon informelle. Pour cela l'UNAFAM national bénéficie d'une subvention FIR attribuée par l'ARS pour le financement de nos chargées de mission en Ile-de-France et pour le fonctionnement de nos délégations. Cette signature nous assure donc un financement pérenne et définit parfaitement les droits et les devoirs des uns et des autres et permettra un fonctionnement clair et harmonieux de la délégation.

L'année 2018 a été une année difficile pour la délégation mais grâce à notre solidarité et riche de nos différences, nous avons pu poursuivre nos actions et mener à bien nos engagements de 2017.

Nous avons commencé à contribuer à la mise en place du volet handicap psychique de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale :

- Prendre en compte la spécificité du handicap psychique dans la mise en œuvre des politiques de la santé mentale
- Déployer et accompagner la mise en œuvre d'un parcours global coordonné pour les personnes en situation ou à risque de handicap psychique.
- Prévenir et réduire les situations de non-recours initial ou après une rupture de parcours
- Accompagner et maintenir l'insertion des personnes en situation de handicap psychique vers le logement et l'emploi
- Impulser une démarche pour changer les représentations sociales du handicap psychique
- Faire évoluer les pratiques des professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social
- Améliorer les connaissances.

Par ailleurs nous nous sommes fortement engagés pour « **Soutenir et accompagner les aidants de personnes en situation de handicap** ».

Nous sommes restés mobilisés sur nos missions fondamentales avec comme objectif d'améliorer encore les services que nous pouvons rendre aux proches des personnes vivant avec des troubles psychiques, mais aussi en agissant de manière encore plus efficace pour défendre la prise en charge médicale mais également sociale des approches indissociables si on veut améliorer le parcours de nos proches.

L'entrée de la MDPH de Bobigny dans la mise en place de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT)

L'UNAFAM est particulièrement mobilisée sur ce sujet car les personnes vivant avec un handicap psychique sont souvent des personnes « sans solution », c'est un public qui ne demande pas d'aide, qui a du mal à exprimer ses besoins et attentes, et est donc peu visible.

Il y a souvent des ruptures de parcours, voire pas de parcours du tout, il y a peu d'anticipations des besoins, l'évaluation en est difficile et insatisfaisante et cela exige des secteurs de psychiatrie qu'ils fassent évoluer leur positionnement et leurs modes d'intervention.

Enfin c'est un handicap qui requiert l'intervention coordonnée de plusieurs acteurs (sanitaire, social, médico-social, entourage, familles).

Le constat n'est pas brillant : l'offre médico-sociale est insuffisante, l'accès au droit commun, par exemple le logement, est difficile, ainsi que l'accès aux droits MDPH : exemple de l'éligibilité à la PCH.

Et la famille pallie trop souvent le manque de solutions alors qu'elle n'a pas vocation à offrir les compétences du social ou du médico-social, voire du sanitaire quand il s'agit de pratiques visant à la réhabilitation.

La Réponse Accompagnée Pour Tous est un levier pour favoriser le travail de réseau, le changement des pratiques professionnelles, l'échange des pratiques en favorisant l'inclusion sociale des personnes vivant avec un trouble psychique.

Ni la famille, ni l'hôpital, ni la rue et la prison ne sont des réponses accompagnées au parcours de vie de personnes vivant avec un trouble psychique.

C'est pourquoi l'UNAFAM sera attentive à la présence de représentants associatifs au sein du groupe opérationnel de synthèse (GOS, ex CESC (commission d'étude des situations critiques) afin d'y défendre les spécificités du handicap psychique.

SISM 2018 ; « Santé mentale : parentalité et enfance »



Cette année encore notre délégation s'est fortement impliquée dans ces Semaines d'Information sur la Santé Mentale et la conférence-débat du 22 mars 2018 fut un franc succès.

215 présents

26 intervenants

17 institutions représentées

Cette 29^{ème} édition des SISM fut l'occasion d'échanger autour des pistes d'actions possibles pour favoriser le bien-être des enfants, promouvoir la santé mentale dès le plus jeune âge, accompagner la parentalité de tous, et en particulier des personnes souffrant de troubles psychiques.

« Le bien être, c'est être bien. C'est un droit et un devoir, envers soi, envers les autres, dès le plus jeune âge ». La question du bien-être et de la préservation d'une bonne santé mentale tout au long de sa vie se pose très tôt.

« Environ 20 % des enfants et des adolescents dans le monde présentent des troubles ou des problèmes mentaux. Dans la moitié des cas, les troubles mentaux se déclarent avant l'âge de 14 ans. Ils figurent parmi les principales causes d'incapacité chez les jeunes dans le monde. » (OMS). En France, c'est un enfant sur huit qui serait concerné par ces troubles. Une prise en compte précoce des troubles conditionne leur évolution. De plus, l'apparition d'un trouble chez un enfant touchant également les proches, il est important de les associer et de mieux les accompagner au repérage, dès la périnatalité.

Evolution des statuts de l'UNAFAM

Pour répondre à la demande croissante des familles ayant des enfants en difficulté psychique, l'UNAFAM a modifié ses statuts et aide les familles ayant un proche malade quel que soit son âge. Tout au long de la vie, l'UNAFAM vous accompagne au travers des actions de ses bénévoles. Notre délégation avait déjà de part sa participation aux RESAD et nos contacts dans les villes avec les familles ayant un proche âgé et malade et nos rencontres avec les MAIA et d'autres acteurs du médico-social une action forte auprès de nos anciens. Aujourd'hui notre délégation est en pointe sur le sujet de l'enfance en participant tous les mardis à la réunion de la CDAPH de la MDPH et avec cette grande rencontre du samedi 25 novembre 2017 à l'UDAF où nous avons réuni des parents d'enfants présentant des troubles psychiques souvent en rupture de parcours scolaire. Cette initiative s'est faite en parfaite collaboration avec le Dr POMMEPUY responsable de la Pédopsychiatrie de Ville-Evrard et vice-président de la CME. Ainsi notre délégation milite pour un parcours de vie sans rupture en assistant les familles ayant des proches en souffrance psychique de la naissance à la mort.

Tous ces projets ont particulièrement sollicités les bénévoles mais nous continuerons ces partenariats en 2019.

Pour autant, nous sommes restés également mobilisés sur nos missions qui fondent le sens de notre action, l'entraide entre pairs et nos mandats de représentation.

A. Au titre de l'entraide

1. Les accueils

Les accueils sont au cœur des missions de l'association.

Le traumatisme de l'entrée dans la maladie, l'accompagnement du proche malade (souvent dans le déni de la maladie et le refus du soin) et l'épuisement des aidants isolent et enferment les familles. Il est important de trouver autour de soi des relais pour en parler, évoquer ses doutes et ses interrogations, mais aussi exprimer sa souffrance.

Les bénévoles de l'UNAFAM 93, formés à l'accueil, connaissent et partagent les situations difficiles rencontrées par les proches d'un malade psychique et, dans un échange de pairs à pairs, peuvent aider les personnes reçues à faire le point sur leur situation et celle de leur proche malade psychique, envisager les perspectives possibles, et travailler à élaborer des attentes réalistes.

Sur l'année 2018, les bénévoles de la délégation ont reçus 104 familles sur tout le département. Nous avons souhaité faire une analyse de ces contacts pour mieux connaître les profils des familles qui s'adressent à l'UNAFAM. Comment ont-elles connu l'Unafam ?, quel est le proche malade ? son âge, sa maladie, son sexe, depuis quand souffre -t-il (elle), etc.

19% des familles ont connu l'UNAFAM par le bouche à oreille et 12,5 % par internet. Encore trop peu de familles sont orientées vers nous par les services de psychiatrie (hôpital, CMP...), 6 % seulement (10 % en 2017).

Le proche malade est pour 73 % l'enfant, 9 % le frère ou la sœur et 3 % le parent. 60 % des personnes malades sont des hommes. 19 % souffrent de schizophrénie, 10 % de troubles bipolaires, 8,6 % de dépression, mais près de 26 % ne connaissent pas le diagnostic au moment de l'entretien. Pour 56 % des familles reçues, le début des troubles remonte à plus de 5 ans (pour 23 % à plus de 15 ans) Le parcours est encore long pour arriver jusqu'à l'UNAFAM... Pour 52 % des situations, les proches malades vivent chez les parents et 19 % en logement indépendant de la famille (voir détail des tableaux dans le document joint).

➤ La réception des appels

Le premier contact téléphonique avec la délégation se fait auprès de notre chargée de missions. Elle est joignable dans le cadre de ses horaires de travail, de 9 h à 12 h, et de 13 h 30 à 17 h, du lundi au jeudi, et de 9 h à 12 h, et de 13 h 30 à 15 h le vendredi. Le reste du temps, une messagerie est ouverte 24 h sur 24, les messages étant relevés aux horaires ci-dessus. Le message d'accueil de la délégation indique également le numéro de téléphone du service « Ecoute

familles » de l'UNAFAM. Lorsque la chargée de missions est absente, en congés, le téléphone portable de la délégation est repris par des bénévoles disponibles, également formés à l'accueil.

Lors de ce premier entretien téléphonique, la chargée de missions enregistre le motif de l'appel, ainsi que la situation géographique de la personne afin de communiquer ces informations au bénévole accueillant le plus proche de son domicile.

➤ Les accueils de pairs à pairs

La délégation dispose de plusieurs lieux d'accueil dans le département : l'UDAF à Bobigny, la Maison des Associations à Montreuil, l'EPS Ville-Evrard à Neuilly-sur-Marne et le CHIRB (Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger) à Aulnay-sous-Bois.

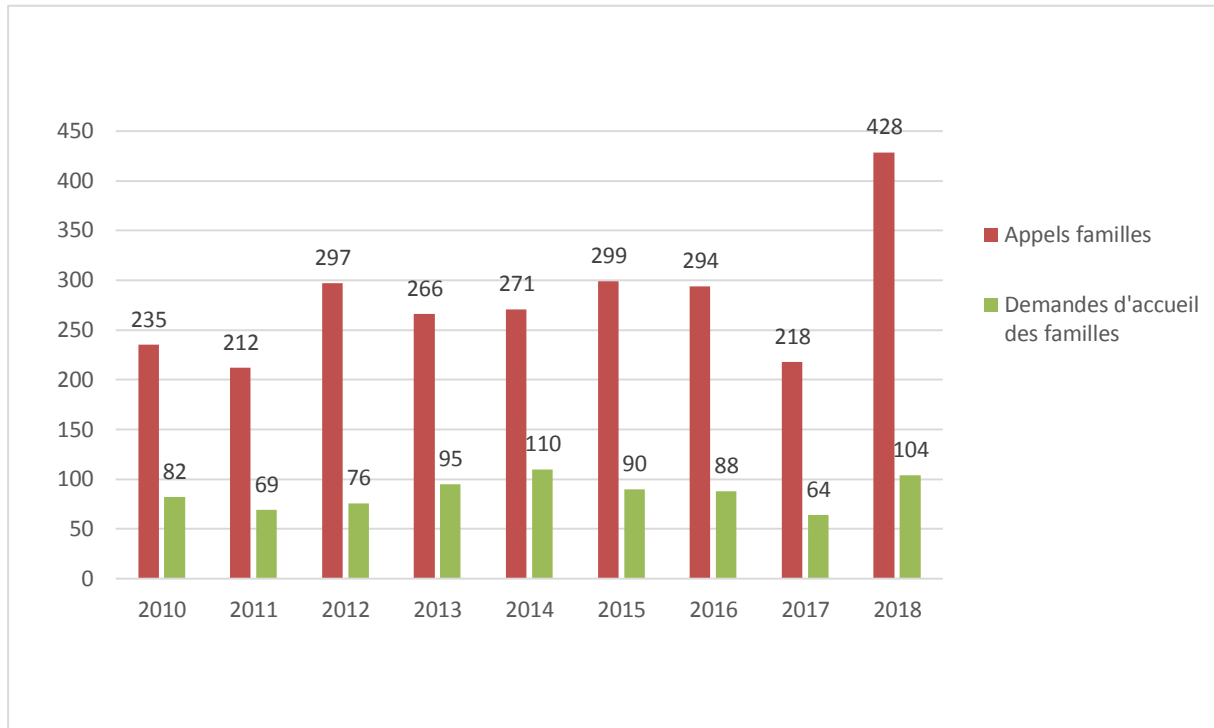
Les accueillants du département se relaient également une fois par mois pour assurer la permanence associative de l'UNAFAM 93, le troisième vendredi du mois, à la MDPH à Bobigny, de 9 h 30 à 12 h.

Lors de ce premier accueil, souvent des situations difficiles et douloureuses sont évoquées, et des questions d'orientation, d'accompagnement, de démarches administratives, de recherche de structures d'accueil ou d'accompagnement, émergent dans le désordre et la confusion.

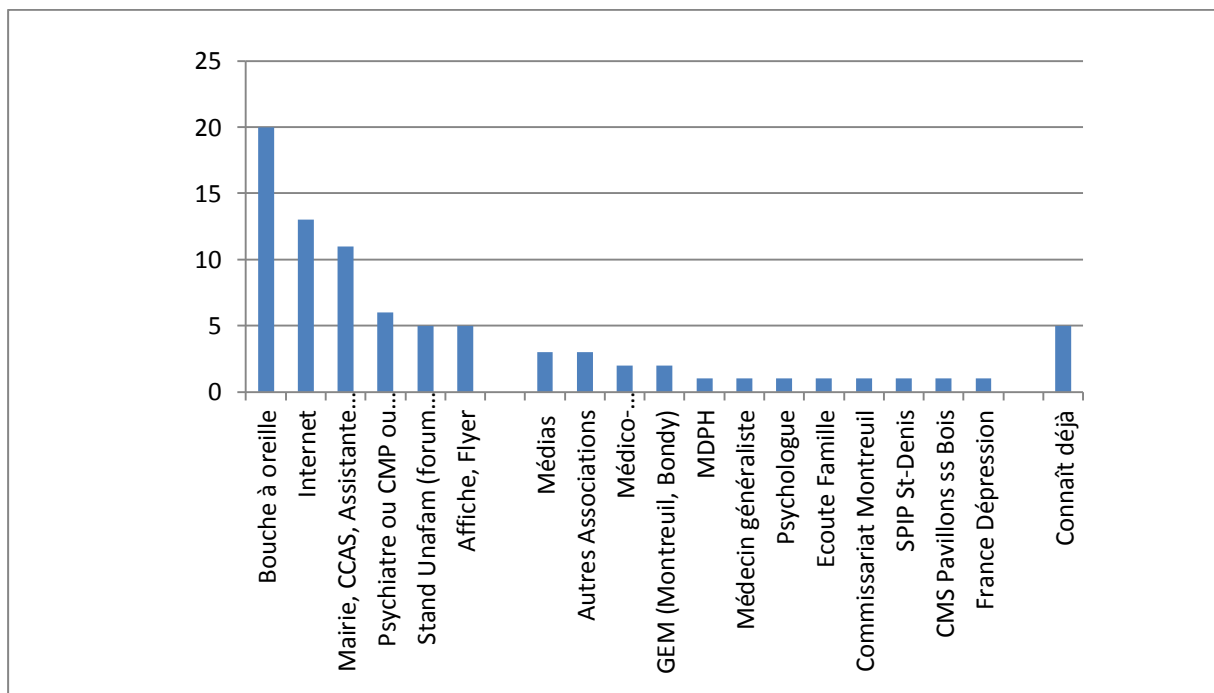
C'est alors à l'accueillant d'aider la (ou les) personne(s) de l'entourage à structurer sa demande afin de l'orienter au mieux dans son parcours et celui de son proche vivant avec un trouble psychique.

Si les renseignements fournis peuvent être d'ordre administratif, il importe également, au cours de cette première rencontre, d'ouvrir la possibilité pour les proches qui le souhaitent d'accéder à différentes propositions, complémentaires, afin de les aider, sur la durée, à avancer dans leur relation avec la personne malade, en s'engageant dans une réflexion collective, avec d'autres familles concernées, au sein de groupes de parole, mais également en améliorant leur compréhension des comportements de ce proche en souffrance dans le cadre de groupes de rencontre et d'échange avec des psychiatres de secteur.

NOMBRE ANNUEL DES APPELS ET DEMANDES TELEPHONIQUES D'ACCUEIL DES FAMILLES DE 2010 à 2018



COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'UNAFAM ?



Il est toujours très surprenant de s'apercevoir qu'en réalité la plupart des familles que nous recevons en accueil sont très peu orientées vers nous par des psychiatres ; par contre la montée en puissance de notre site internet se confirme.

2. Les réunions « Comment ça va ? »

Quelle que soit l'intensité de la rencontre, la succession des accueils peut faire perdre de vue aux accueillants la difficulté et la complexité des situations auxquelles ils sont confrontés. Or il nous importe de conserver la trace des demandes qui nous ont été faites, car le recueil de cette parole est aussi le fondement de la légitimité de notre discours dans les instances.

C'est pourquoi, une fois par trimestre, la chargée de missions organise pour les accueillants une réunion « Comment ça va ? », à l'origine destinée à faire le point sur les situations, y compris en rappelant si nécessaire les personnes reçues en accueil.

Cette pratique faisant l'objet de nombreux débats au sein de la délégation (au motif de garder le contact n'est-ce pas une intrusion dans la vie des personnes ?), et le lien avec les personnes étant conservé de fait grâce au développement de la messagerie numérique (nous envoyons régulièrement aux personnes, reçues au moins une fois en accueil, des mails d'invitation à nos rencontres organisées au cours de l'année : cafés-rencontres mais aussi SISM, groupes de rencontre et d'échange avec la psychiatrie de secteur, etc.), il a été décidé d'agir au cas par cas et de ne rappeler les personnes qu'en fonction de la difficulté particulière de leur situation.

3. Les réunions de supervision

Les accueils répétés et la difficulté des situations rencontrées mettent à l'épreuve, malgré leur expérience et leur formation, les accueillants au fil du temps.

Le bureau a donc décidé de mettre en place une réunion de supervision, animée par une psychologue clinicienne, afin d'ouvrir un espace de parole aux accueillants, cette fois non dans un but de synthèse mais bien à l'écoute de leurs émotions, afin de permettre la nécessaire prise de recul pour ne pas être envahi par les situations rencontrées qui, parfois, peuvent venir en résonance et réveiller les souffrances et les difficultés personnelles des accueillants.

4. Les groupes de parole

Les groupes de parole de l'UNAFAM 93 existent depuis de nombreuses années, répartis en différents endroits du département. Ils sont coordonnés chacun par un bénévole de la délégation, et animés par des psychologues rétribuées par l'UNAFAM 93.

C'est une démarche dans laquelle il n'est pas toujours évident pour les proches de s'engager, et qui exige de personnes en souffrance personnelle de prendre le risque de la rencontre avec d'autres. Mais ce partage d'expériences, souvent

communes, loin d'aggraver la souffrance individuelle, permet au contraire de l'alléger. La plupart des participants déclarent que c'est une étape ou un moment décisif pour eux dans l'accompagnement de leur proche malade, qui leur permet de se remettre en mouvement au fil du temps et de sortir de leur sentiment d'impuissance.

Pour intégrer un groupe de parole, il faut contacter la chargée de missions qui oriente son interlocuteur vers le coordinateur du groupe le plus proche de son domicile. Ce dernier rappelle alors la personne pour lui expliquer les modalités de fonctionnement du groupe de parole, et lui communiquer les dates des rencontres. La première séance est gratuite, et c'est à l'issue de cette séance que les personnes décident ou non de s'engager dans cette démarche.

En pratique, c'est aussi lors d'un accueil individuel que cette information se fait.

Les réunions, de deux heures, se font au rythme d'une fois par mois, de septembre à juin, et s'interrompent pendant les deux mois de vacances d'été.

Villes	Lieux	Psychologue	Coordinateur
Montreuil	35-37, avenue de la Résistance	Gwenaëlle MORIN	Alix NIEL
Neuilly-sur-Marne	EPS Ville-Evrard 202, avenue Jean-Jaurès RDC Chapelle	Marie BRUS	Lucien PETOT
Aulnay-sous-Bois	Ferme du Vieux Pays (Salle 4) 30, rue Jacques-Duclos	Gwenaëlle MORIN	Safia OUADAH
Aubervilliers	CMS 5, rue du Docteur-Pesqué	Gwendoline DESRICOURT	René ACOMAT Paul Lambert

Ces groupes reposent sur l'échange de savoirs basés sur l'expérience. Un des objectifs est d'aider les participants à se protéger de la souffrance de la personne malade afin de l'accompagner au mieux.

« Ce lieu d'échanges permet de s'exprimer, d'être entendu et compris hors d'un contexte de jugement et d'évaluation. Grâce à la rencontre d'autres personnes vivant des expériences similaires, le groupe de parole est un moyen de sortir de l'isolement dans lequel est entraînée toute personne confrontée aux troubles psychiques.

Ce temps de parole est un temps de pause. Il permet aux familles d'exprimer leurs émotions, leurs souffrances, mais aussi de réfléchir à de nouvelles attitudes et de nouveaux comportements, d'ajuster des limites adéquates et de développer des attentes réalistes. Il permet de passer d'une attitude essentiellement réactive à un état où la réflexion redevient possible. Il s'agit de

se remettre en mouvement après la période parfois très longue de choc et d'errance du début de la maladie.

Grâce à cet « entre nous » dynamisant et réconfortant, les participants arrivent progressivement à mieux vivre au quotidien. » (Source Hélène DAVTIAN).

FREQUENTATION DES GROUPES DE PAROLE EN 2018

Aulnay-sous-Bois	107
Montreuil	56
Neuilly-sur-Marne	51
Aubervilliers	38

La fréquentation des groupes de parole connaît des fluctuations en lien avec l'histoire du groupe. On voit souvent, lorsque la fréquentation diminue parce que les membres commencent à quitter le groupe, arriver dans les mois qui suivent de nouveaux arrivants qui impulsent une nouvelle dynamique.

5. Les groupes de rencontre et d'échange famille /psychiatrie

Ces groupes sont animés par des psychiatres de secteur et coordonnés par un bénévole de l'UNAFAM 93.

Rencontres Psychiatrie Hôpital BALLANGER

- Docteur SELMA (29/09/18)
- Docteur MION (17/11/18)
- Docteur MOREL (28/1/19)
- Docteur MERCIER (23/3/19)
- Docteur BELHADJ (27/4 19)
- Docteur AZIBI (22/6/19)

Pour l'EPS Ville-Evrard, nous avons des rencontres en moyenne tous les deux mois dans quatre secteurs

- Dr CHALTIEL (secteur 14) reçoit les familles de ses patients au CMP de Bondy

- Dr PECOT (secteur 10) reçoit les proches au CMP de Montreuil
- Dr VASSAL (secteur 9) reçoit les proches au CMP de Rosny-sous-Bois
- Dr FAVRE (secteur 16) reçoit les proches après inscriptions de ces derniers auprès du CMP de Neuilly-sur-Marne.

La première réunion du secteur G06 (Aubervilliers) est prévue le jeudi 11 avril.

Cependant, la visibilité de ces groupes n'est pas encore satisfaisante et trop de familles en ignorent l'existence.

De fait, ne sont informés de leur existence que nos adhérents et toutes les personnes que nous avons reçues en accueil.

Ce premier filtre a pourtant son utilité car il permet à l'accueillant de mesurer les attentes des personnes et d'y répondre en partie plus spécifiquement avant d'orienter vers les groupes familles-psychiatrie où les questions et les réponses sont plus collectives.

FREQUENTATION DU GROUPE FAMILLES/PSYCHIATRIE

DE L'HOPITAL ROBERT BALLANGER EN 2018

85 représentants des familles

FREQUENTATION DES GROUPES FAMILLES/PSYCHIATRIE

DE L'EPS VILLE-EVRARD EN 2018

130 représentants des familles

Ces groupes répondent pourtant à une profonde demande des familles, telle qu'elle s'exprime en accueil, et réunissent des proches désireux d'échanger en toute liberté sur tous les sujets concernant les troubles psychiques. Ce dialogue nécessaire est souvent impossible avec le psychiatre en charge de la personne malade ce qui laisse l'entourage dans une grande incompréhension de ce à quoi il est confronté, avec tous les risques de malentendus, souvent réciproques, induits, au détriment du proche vivant avec un trouble psychique et compliquant le quotidien des familles.

De l'opinion de tous, psychiatres comme familles, ces lieux d'échanges sont enrichissants pour les uns comme pour les autres.

Les maladies psychiques ont ceci de particulier qu'elles imposent aux proches des malades, mais également à leur entourage, qu'il soit familial, social ou professionnel, de s'informer sur ces maladies et sur l'avancée des prises en charge médicales et thérapeutiques. Il s'agit d'améliorer la compréhension des

comportements des malades psychiques, conditions nécessaires pour user de bonnes pratiques afin de ne pas aggraver par certaines attitudes leurs souffrances et leur isolement et les aider au contraire à les surmonter.

En 2018, nous avons ouvert avec les **secteurs de pédopsychiatrie** de Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois et Bondy des rencontres avec les parents d'enfants autistes sans solution. Ces groupes sont particulièrement dynamiques et ont même créé un groupe d'entraide whatsapp. Cette expérience est vraiment très intéressante, l'UNAFAM apportant dans la relation systémique le partenaire institutionnel et un relais dans les structures de la cité.

6-Le groupe psy et justice

Dans la continuité du travail effectué par ce groupe, nous avons décidé en 2016, avec l'accord des familles qui y participaient, de fermer ce groupe de travail dans cette configuration, car Paul Lambert, qui l'animait, a rejoint le groupe de travail national qui travaille sur ce sujet.

Ce groupe a sorti début 2018 un Guide à l'usage des familles intitulé :

Mon proche malade psychique est incarcéré Quels sont ses droits, comment l'aider ?

Le document « Quand les troubles psychiques conduisent le malade en prison » continue d'être disponible au téléchargement sur notre site internet et nous le distribuons à nos partenaires à chaque fois que la situation s'y prête.

Il n'en reste pas moins que la situation de nos proches malades psychiques confrontés à la justice ne s'est pas améliorée et qu'il reste beaucoup à faire pour agir en amont et en prévention pour éviter les conséquences des crises et décompensations qui aboutissent à des décisions de justice inadaptées.

7 -Les cafés-rencontres

L'organisation des cafés-rencontres se fait à l'initiative du bureau, en coordination avec la chargée de missions qui en assure la coordination (réservation de la salle, contacts avec le ou les intervenants, gestion du listing des invitations, accueil et gestion de la feuille de présence).

Les bénévoles en assurent la logistique (fléchage, animation de la réunion, organisation du moment convivial).

Un café-rencontre a eu lieu au mois de juin sur le thème des fratries en présence du Dr Chaltiel au pavillon des forestiers juniors dans la forêt de Bondy.

B- Au titre de la formation

1. Les formations UNAFAM

Il importe que tout bénévole exerçant une responsabilité participe à des formations et échange ses expériences avec d'autres bénévoles ayant les mêmes responsabilités.

Les formations mettent à la disposition de celui qui les suit les ressources nécessaires à la poursuite de sa mission associative.


Il convient, pour que cette mission s'exerce au mieux, de connaître le contexte et les acteurs de la santé mentale sur son territoire.

C- Au titre de la défense des intérêts

La délégation s'engage depuis de longues années dans la défense de la qualité des prises en charge sanitaires, médico-sociales et sociales de nos proches vivant avec un trouble psychique :

- Alerte sur la nécessité de sécuriser la continuité des soins (prévention du soin sous contrainte, du recours à l'hospitalisation),
- promeut les services d'accompagnement (SAMSAH, SAVS),
- se bat pour faire avancer la question, particulièrement délaissée dans le passé, et encore insuffisamment prise en compte aujourd'hui, de la prise en charge somatique des personnes soignées pour troubles psychiques,
- soutient les outils favorisant l'insertion sociale (GEM), professionnelle (CRP, AGEPHIP, SAMETH), l'insertion par le logement (par une offre variée allant de la résidence accueil, au foyer de vie occupationnel, FAM, MAS et pour les personnes vieillissantes EPHAD),
- soutient la mise en place de programmes d'éducation thérapeutique des patients mais aussi de l'entourage, et plus globalement les pratiques de réhabilitation,
- soutient la recherche dans tous les domaines de la vie d'une personne vivant avec un trouble psychique (recherche médicale mais aussi sociale).

1. Représentations des usagers

<p>UDAF</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil d'Administration - Commissions de travail : santé, vie associative 	<p>MDPH</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commission Exécutive - Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées - Commission d'Examen des situations critiques 	<p>Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées</p>	<p>Commission Départementale des Soins Psychiatriques</p>
<p>Conférence de territoire</p>		<p>GEM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Gens du 110 à Montreuil - L'Entre Temps à Saint-Denis - Le Rebond à Epinay 	
<p>Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger à Aulnay-sous-Bois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de Surveillance - CDU 	<p>Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de Surveillance - CDU - Comité d'Ethique 	<p>Maison de Santé d'Epinay</p> <ul style="list-style-type: none"> - CDU - Comité d'Ethique 	<p>Clinique de l'Alliance à Villepinte (ORPEA)</p> <ul style="list-style-type: none"> - CDU

En 2018, deux inaugurations de GEM ont eu lieu, en mars à Bondy et en juin à Bobigny.

LES REPRESENTANTS DE L'UNAFAM MANDATES DANS LES INSTANCES EN 2018

Bénévole	Instance/Etablissement	Mission
Jean-Paul Le Bronnec	MDPH EPSVE Résidence de Luppé UDAF	COMEX Conseil de surveillance COFIL Conseil d'administration
Paul Lambert	EPSVE MDPH ARS Iris Messidor CHIRB Conseil territorial de santé	CDU* Comité local d'Ethique CDA COFIL Urgences psy CA CA Membre ass. plénière
Bernard Charpentier	CDSP	Membre
René Acomat	MDPH	CDA et CESC
Françoise Gourdon	Maison de Santé d'Epinay	CDU*
Monique Dubost	Centre Jean Macé	CDU*
Safia Ouadah	MDPH CHIRB	Permanences Coordination GP
Georges Oger	CHIRB	CDU
Lucien Petot	Conseil territorial de santé	Membre ass. plénière

* CDU = + CLIN, COFIL Qualité, réunions certification HAS, médiation, cartographie des risques, visite de la commission de surveillance des lieux de privation de liberté, etc.

2. Dans les instances

Les bénévoles de la délégation, formés à ce titre (par l'UNAFAM mais aussi par le CISS Ile-de-France), assurent une représentation auprès des institutions et structures départementales, au nom des familles et des personnes malades psychiques, en particulier celles qui ne peuvent défendre elles-mêmes leurs intérêts. Il nous importe en particulier de mettre en lumière et d'informer régulièrement nos interlocuteurs sur les spécificités du handicap psychique

souvent encore trop mal connues et sous-estimées et nous continuons d'alerter sur la nécessité de créer des structures d'accueil et d'accompagnement à la hauteur des besoins de notre département.

La légitimité de notre parole auprès des professionnels se fonde non seulement sur notre expérience personnelle de proche d'une personne vivant avec un trouble psychique, mais aussi sur la parole et les témoignages des familles et de l'entourage qui s'expriment dans les accueils individuels mais aussi au sein des groupes de parole du département que nous coordonnons, en particulier les attentes et les besoins de ces familles mais aussi du proche usager de la psychiatrie.

➤ **MDPH (MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES)**

- **COMEX** (la Commission Exécutive administre la MDPH) : Jean-Paul Le Bronnec y siège au titre des représentants d'associations de personnes handicapées, désignées par le Comité Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH).

- **CDAPH** (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) : Titulaire : René Acomat, Suppléant : Paul Lambert

Les CDA, sauf annulation, ont lieu toutes les semaines, le mardi matin à la MDPH à Bobigny de 9 h à 12 h.

- **CESC** (Commission d'Etude des Situations de Crise) : Paul Lambert

La CESC a lieu une fois par mois, un mardi après-midi, de 14 h à 17 h.

Le partenariat avec la MDPH est amené à se renforcer avec le déploiement dans les années à venir de la mise en place du RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous) annoncé en fin d'année 2016 par la MDPH de Bobigny.

Le délégué départemental et un membre du bureau ont rencontré M. Sacerdotti, le directeur de la MDPH, le 10 mai au sujet de la mutualisation des PCH selon le modèle du logement de l'association « Côté Cours ».

3. L'ARS DT 93

➤ **CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE**

Paul Lambert est titulaire, Lucien Petot est suppléant.

Sauf annulation, le CTS se réunit une fois par mois.

Paul Lambert fait également parti de la commission spécialisée en santé mentale présidée par Sophie Albert, directrice de l'EPS Ville-Evrard.

Cette commission doit nourrir le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM).

Le Conseil Territorial de Santé est, entre autre, le lieu où sont présentés les projets des CLS des communes du département, et par extension les actions

mises en œuvre dans le cadre des CLSM dont l'UNAFAM est souvent, mais pas toujours, partenaire.

L'UNAFAM 93 y rappelle fréquemment que les moyens alloués à la psychiatrie dans le département ne sont pas à la hauteur des enjeux, en particulier parce que la DAF des établissements est inférieure aux chiffres annoncés à l'échelle du pays, et parce qu'il n'est pas tenu compte de la fragilité spécifique aux populations du département.

Enfin, la pratique de l'ambulatoire et sa généralisation annoncée dans la prochaine loi de santé relative à la mise en place des GHT imposent que soient pensés et financés là aussi les moyens à mettre en œuvre pour accompagner et soutenir les patients et leur entourage au plus près de leur lieu de vie.

- COPIL « EXPERIMENTATION DES URGENCES PSYCHIATRIQUES »

Il conviendrait d'avancer sur ce sujet, en particulier parce que les orientations vont dans le sens de la mise en place du soin au plus près du lieu de vie de la personne, en tenant compte de son environnement, ce qui est très loin d'être le cas actuellement, malgré la demande des familles qui vivent encore des entrées dans le soin de leur proche sur un mode traumatisant pour ce dernier ainsi que pour l'entourage (SDT : recours à la police, attente d'un drame...).

➤ CDSP

Bernard Charpentier représente la délégation de l'UNAFAM de Seine-Saint-Denis dans cette instance.

4. *Dans les établissements de santé*

➤ EPSVE (Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard)

Jean-Paul Le Bronnec participe au Conseil de surveillance de l'établissement en tant que RU (représentant des usagers).

Paul Lambert est représentant des usagers à la CDU (Commission des usagers), mais participe également à d'autres instances au sein de l'établissement. René Acomat l'a rejoint en tant que suppléant à la CDU :

- COPIL Qualité
- Commission Culture à l'hôpital
- Groupe de travail Education thérapeutique du patient
- Travail en lien avec l'équipe ELSA du pôle CRISTALES
- Plateforme de recherche

- Réunions de secteurs Psy/familles
- Comité Local d'Ethique où il est membre du collège 4.

➤ **Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger**

Paul Lambert est présent en tant que RU au Conseil de Surveillance et Georges Oger est mandaté par l'UNAFAM pour nous représenter à la CDU.

➤ **Maison de Santé d'Epinay**

Françoise Gourdon est membre de la CDU de l'établissement.

• **Centre Jean Macé à Montreuil**

Monique Dubost est membre de la CDU de l'établissement.

➤ **Clinique de l'Alliance (Groupe ORPEA)**

Autant au CHIRB qu'à la Clinique de l'Alliance, si les réunions de CDU fonctionnent bien, il est à déplorer le manque d'implication du corps médical dans le travail de l'instance et une méconnaissance d'une réelle culture de la médiation car il faut souligner qu'aucun médiateur, médical et non médical, n'a reçu de formation à cette pratique.

5. Dans les communes

CLSM ET RESAD

PRESENCE DE L'UNAFAM DANS LES CLSM ET RESAD DU DEPARTEMENT EN 2018

Commune	CLSM (coordinatrice/teur) • présence de l'Unafam	Représentant(e) du secteur psy	RESAD (coordinatrice/teur) • présence de l'Unafam	ASV	Nom représentant(e) Unafam 93
Sevran		Dr Maurel Psy C	Eliane Boutmy •		Safia Ouadah
Villepinte		Dr Pachoud (CMP) Dr Selma : intérim psy A	Isabelle Baudières •		S.Ouadah
Tremblay-en-France	Fariza Moumène •	Dr Belhadj Psy B	Isabelle Cimatti •		Georges Oger
Aulnay-sous-Bois	M. Babbin-Belrhomari	Dr Azibi Psy A			Safia Ouadah
Aubervilliers	Rabha Rahmani	Dr Abaoub- Germain G06			Paul Lambert (participation au forum santé)
Stains	Kassem Khaldi	Dr Mouaffak G04			
Villetaneuse Pierrefitte-sur-Seine Epinay-sur-Seine	CLSM en cours de création	Dr Gastal G03	1 RESAD une fois par mois à tour de rôle dans chaque commune •	Lucille Quiniou Laurie Cornu	Sylvie Tallot
Saint-Ouen	Elise Longé •	Dr Beaucousin G02			Sylvie Tallot
Saint-Denis	Stephane Jung •	Dr Stamatiadis G01			Sylvie Tallot
Romainville		Dr Zagury G11	Catherine Lehoux CCAS •		René Acomat
Rosny-sous-Bois	Céline Carles	Dr Vassal G09	Céline Carles •		Paul Lambert
Bondy	Jean-Jacques Remond	Dr Chaltiel G14	Jean-Jacques Remond •	Anne Brissard	Paul Lambert

PRESENCE DE L'UNAFAM DANS LES CLSM ET RESAD DU DEPARTEMENT EN 2018

Commune	CLSM (coordinatrice/teur) · présence de l'Unafam	Représentant(e) du secteur psy	RESAD (coordinatrice/teur) · présence de l'Unafam	ASV	Nom représentant(e) Unafam 93
Pavillons-sous-Bois	Cristiane Zachariou ·	Dr Chaltiel G14	Christiane Zachariou ·		Paul Lambert
Villemomble		Dr Vassal G09	Mme Nicole Maguet (SSD) ·		Paul Lambert
Bobigny		Dr Linarès G13		Bernard Serre	René Acomat / Jean-Paul Le Bronnec
Pantin		Dr Linarès G13		Isabelle Granger	Jean-Paul Le Bronnec / René Acomat
Drancy / Le Bourget		Dr Slama G05		Cécile Wartelle	Jean-Paul Le Bronnec
Bagnolet	Travaux en cours CLSM	Dr Victor G12		Amélie Rouxhet	Jean-Paul Le Bronnec / Francine Jafri
Montreuil	Dr Topuz ·	Dr Pécot G10	Dr Topuz ·		Jean-Paul Le Bronnec/ Josiane Krymalowski
Noisy-le-Grand		Dr Lechner G18	« Concerto » ·	Sophie Mismetti	Lucien Petot
Vaujours					Georges Oger (CCAS)

6. Notre partenariat avec l'UDAF

Jean-Paul Le Bronnec est administrateur au CA de l'UDAF 93 et membre de la commission logement. Paul Lambert participe aux travaux de la commission santé.

L'UDAF assure un soutien logistique constant auprès de notre délégation :

- Prêt d'une salle pour les réunions de bureau (en semaine) : 20 dans l'année ;
- Prêt d'une salle pour les réunions de bénévoles (en semaine) : 11 dans l'année ;
- Prêt d'une salle pour les cafés-rencontres et l'assemblée annuelle (le samedi après-midi) ;
- Photocopies au service des relations avec les associations de nos invitations pour les cafés-rencontres, du rapport d'activité et d'orientation, et pour des besoins spécifiques comme le document psy-justice ;
- Prêt d'un bureau pour nos accueils sur rendez-vous.

Notre présence régulière au sein des locaux de l'UDAF favorise également des échanges informels particulièrement utiles pour tout ce qui concerne la protection des majeurs. Lorsque des problématiques exigent davantage d'explications ou d'informations, nous apprécions la disponibilité de nos contacts sur les questions d'accompagnement social, mais aussi de logement, etc.

Enfin l'UDAF reste depuis de nombreuses années un partenaire de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale.

7. Le logement accompagné

Le travail du groupe Logement Inclusif Santé Mentale sur Est ensemble s'est poursuivi en 2018.

Une rencontre avec le Directeur de la MDPH a permis d'avoir son accord pour la mutualisation des PCH aide humaine.

Encore faudrait-il qu'un travail secteur, associations gestionnaires, bailleurs se mette en place.

Ce devrait être le cas en 2019.

Une rencontre avec le directeur de la DT ARS de Seine-Saint-Denis s'est tenue le 8 juin. Il y a accord de celui-ci pour développer des projets tels que le logement accompagné, Un Chez soi d'abord.

Une réunion le 14 septembre avec la DRIHL en présence de la DT ARS n'a pas permis de déboucher sur le déblocage du projet de résidence-accueil à

Montreuil. L'attitude de la DRIHL sur le sujet des résidences-accueil est assez incompréhensible.

L'association Vivre et Devenir a été retenue par l'ARS pour le financement d'aides spécifiques forfaitaires pour 8 projets d'habitat inclusif.

L'association AEDE qui a rejoint le groupe de travail, a été lauréate de l'AAP Foyer de Vie organisé par le Département.

Une charte partenariale LISM a été proposée aux différents membres.

Enfin un travail s'organise pour mettre en place le dispositif Un Chez Soi d'Abord sur Est Ensemble, de façon à pouvoir répondre à l'appel à projet au niveau de l'ARS régional, et pour l'année 2020.

Ce projet pourrait permettre à une centaine de personnes dans la rue et ayant des maladies psychiques sévères d'accéder immédiatement à un logement en bénéficiant de l'aide d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels. Il s'agit d'une nouvelle catégorie d'appartements de coordination thérapeutique (ACT).

A noter : inauguration d'une nouvelle résidence-accueil à Bobigny « aux rives de l'Ourcq » le 16 novembre 2018

8. Nos actions d'information et de déstigmatisation

Contribution à des projets de recherche ou d'expérimentation en santé mentale

➤ Psycho-éducation en direction des parents d'enfants adultes souffrant de schizophrénie

Le but de ces réunions est de donner la parole mais surtout d'informer les familles sur la maladie qui touche leur enfant ou frère ou sœur, de leur proposer des outils pour mieux gérer la relation avec leur proche malade ou encore de les informer de tout l'appareil social et législatif qui existe autour de la maladie. Le programme consiste en 7 séances de 2 h, sur un format donc moins dense que le modèle Profamille. Les retours des familles sur ce programme sont très positifs, avec cependant le sentiment que ce n'est pas suffisant et qu'il conviendrait de proposer des sessions à plusieurs niveaux pour continuer d'avancer dans la compréhension du proche et dans sa communication avec lui.

Au titre de la déstigmatisation, de la communication et de l'information

➤ LA SISM (SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTE MENTALE)

La délégation coordonne le comité de pilotage d'organisation de la conférence départementale des SISM où sont représentés la DT ARS, les services concernés du Conseil départemental, l'EPS Ville-Evrard, l'UDAF où nous sommes rejoints chaque année par de nouveaux partenaires en fonction du thème et où s'affirme la présence des coordinateurs des CLSM qui le souhaitent.

Le thème des SISM 2018 était « *Santé mentale, parentalité et enfance* »

La rencontre s'est déroulée à l'Hôtel de Ville de Bondy. Conférence et table ronde sur « *la relation parent-enfant lorsqu'un proche souffre de troubles psychiques* ».

L'occasion de réunir des publics très variés, tous concernés par le sujet : travailleurs sociaux, soignants, personnels des services villes, familles et autres étudiants.

215 personnes étaient présentes pour cette édition 2018.

Le profil des participants :

Personnel du Conseil départemental, principalement assistantes sociales et services PMI (puéricultrices, psychomotricien(nes), infirmières, psychologues), Education Nationale (assistantes sociales et infirmières scolaires), Services de ville (Services enfance, CCAS, CLSM, Pôle santé, Mission handicap...),

Hôpitaux : principalement Ville-Evrard et autres hôpitaux (Avicenne, J. Verdier, Ballanger, St Camille-Bry)

SAMSAH / SAVS, ESAT, Résidence accueil Villepinte, Solihat Habitat, GEM Bondy, Foyer Afaser, ADSEA 93, ARS et autres institutions divers (CAF, CRAMIF, UDAF,....).

UNAFAM.

➤ RIVE (Réflexion Institutionnelle Ville-Evrard)

Le thème 2018 était « L'homme et l'animal » où Paul Lambert a fait part de son expérience au travers d'une présentation intitulée « le chien pair aidant ».

➤ **FORUMS ASSOCIATIFS**

Nous étions présents à Aubervilliers, Bobigny, Dugny, Livry-Gargan, Montreuil et Montfermeil.

➤ **FORUM SANTE**

Nous étions présents à Drancy, La Courneuve, Livry-Gargan, Aubervilliers, Montreuil, Bobigny, Rosny, Villemomble/Gagny, Noisy-le-Grand.

- Ciné-débat dans le cadre d'un forum santé :
 - Noisy-le-Grand : autour des troubles psychiques et du film « Rester vivant - méthode ».

➤ **JOURNEE D'INFORMATION SUR LES TROUBLES PSYCHIQUES**

Cette journée, dont le but est de mieux connaître les symptômes des maladies psychiques et d'informer les familles sur les ressources du département, a eu lieu le 24 novembre 2018 à Bobigny. Elle a été co-animée par un bénévole de la délégation UNAFAM 93 et une psychologue clinicienne spécialiste des troubles psychiques. 20 personnes ont participé à cette première journée.



➤ **ACTIONS DIVERSES**

- Porte ouverte hôpital MCO André Grégoire Montreuil.
- Présence de Georges Oger et de Safia Ouadah à Robert Ballanger dans le cadre de la Semaine Sécurité des Patients à Robert Ballanger.
- CROSS de Ville-Evrard le 13 septembre
- Intervention à la réunion du pôle psychiatrie du CH Robert Ballanger sur la demande en psycho-éducation des familles.
- Réflexion en CDU de l'EPS Ville-Evrard sur la création d'une maison des usagers.
- Participation aux portes ouvertes au pavillon Alizé de Ville-Evrard le 4 mai
- Ciné-débat à Montreuil autour du film « Daddy Cool ».

9. Le site internet et la page facebook



Le site internet de la délégation a été créé par Lucien Petot, vice-président, qui le met à jour régulièrement, tout en animant également la page Facebook de l'UNAFAM 93 (125 abonnés fin 2018).

Le site de la délégation de l'UNAFAM de Seine-Saint-Denis (www.unafam93.org) a été mis en ligne en janvier 2011 avec pour objectifs :

D'améliorer notre visibilité auprès du public et en direction des familles ayant un proche vivant avec des troubles psychiques, intéressées par nos activités et de leur donner envie de nous rencontrer.

Mieux nous faire connaître auprès de nos partenaires institutionnels.

De faciliter les échanges d'informations pour les adhérents et sympathisants en fournissant des informations spécifiques à notre département en complément du site national qui donne des informations sur les questions générales, sur la connaissance des maladies psychiques et leurs troubles.

Nous avons donc réalisé ce site dans le but de répondre à un besoin plus « local » pour à la fois mieux nous faire connaître des familles concernées et de nos partenaires, sur la base **d'informations pratiques départementales** :

En 17 rubriques (87 pages), le site présente :

- **Présentation** de l'association (« Qui sommes-nous »)
- **Nos activités** (l'accueil des familles, les groupes de parole, les cafés-rencontre...)
- **L'organisation de la psychiatrie** en Seine-Saint-Denis
- Les **adresses utiles** sur le département
- Les **GEM** (Groupes d'Entraide Mutuelle)
- **L'Agenda** (Actualités, événements du mois, événements à venir, réunions bénévoles, groupes de paroles...)
- Les **archives** (33 bulletins depuis 2008 - conférences SISM depuis 2009)
- **Publications**
- **Des fiches pratiques**
- **Lexique** (190 sigles)
- **Des diaporamas et vidéos** sur les événements auxquels nous participons... (39 diaporamas - 1717 photos, 17 vidéos)
- Un espace **intranet** (depuis septembre 2017, réservé aux membres du bureau)

Ce site est aussi un **portail** qui comporte de nombreux liens (plus de 60 liens) vers les sites spécialisés (hôpitaux psychiatriques, CD 93, MDPH, CAF, UDAF...) et de nombreux documents téléchargeables.

Quelques chiffres sur la fréquentation du site fin 2018

En 8 ans, date de la mise en ligne, le site compte :

Un cumul de **164 686 visiteurs total**

Pour l'année 2018, le site a eu **32 270 visiteurs** (28 466 en 2017) soit une augmentation de 13,4 % en un an ce qui représente **2690 visiteurs par mois** en moyenne ou 88 visiteurs par jour (Pic de fréquentation 3616 visiteurs en octobre 2018 et 246 visiteurs sur une seule journée - le 26 octobre 2018)

Le nombre **total de pages consultées est de 423 075** (cumul) - *La barre des 400 000 pages a été franchie durant l'été 2018*

78 183 pages ont été consultées sur l'année (64 022 en 2017) soit une augmentation de 22 % en un an ce qui représente 6515 pages vues par mois en moyenne et 214 par jour (Pic de 10 870 pages pour le mois de mars et 871 pages sur une seule journée - le 23 mars 2018)

Pages consultées :

Les pages ou rubriques les plus consultées sont (par ordre décroissant) :

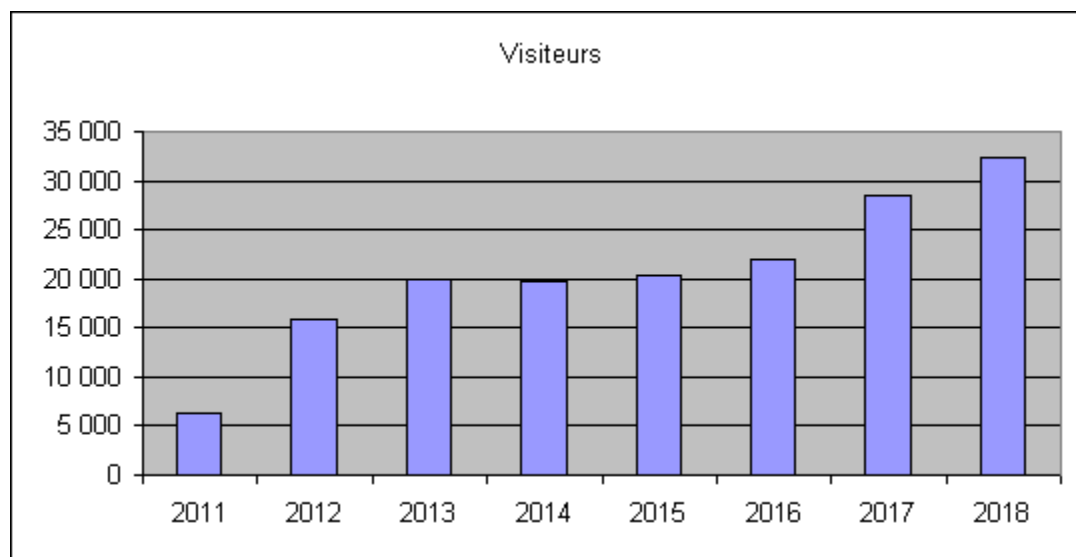
- Fiches pratiques/carte améthyste, AAH, PCH
- Les GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle)
- Organisation de la psychiatrie en Seine-Saint-Denis
- Album photos
- Vidéos
- Activités de l'association
- Agenda/Actualités/événements
- Groupes de parole
- Adresses utiles en Seine-Saint-Denis
- Qui sommes-nous ?
- Contact
- Bulletins
- Intranet
- Lexique
- Adhésion

Graphiques de la fréquentation du site internet

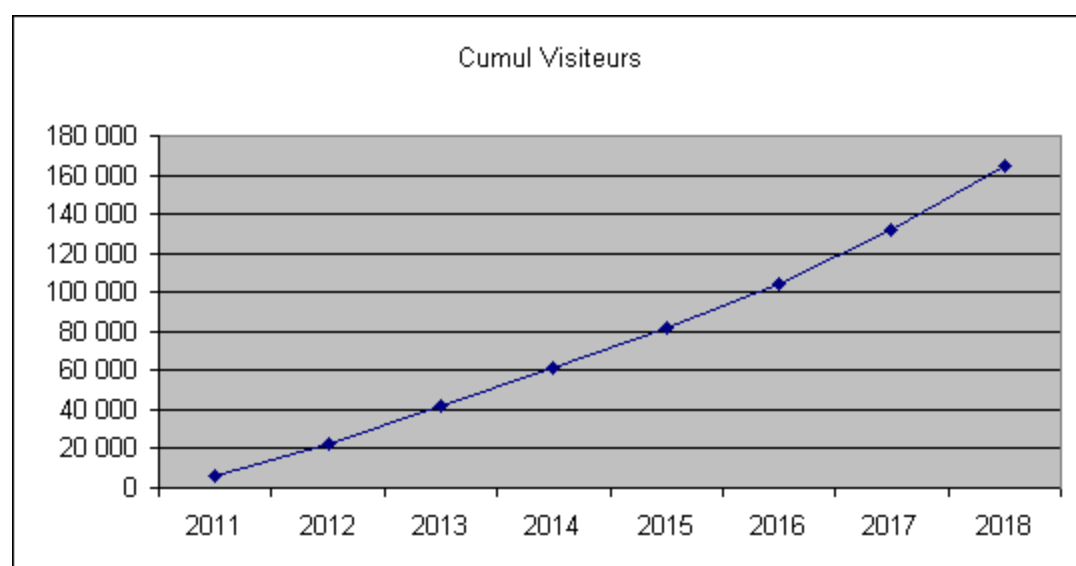
www.unafam93.org

Visiteurs*

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Visiteurs	6 400	15 800	19 850	19 683	20 249	21 968	28 466	32 270



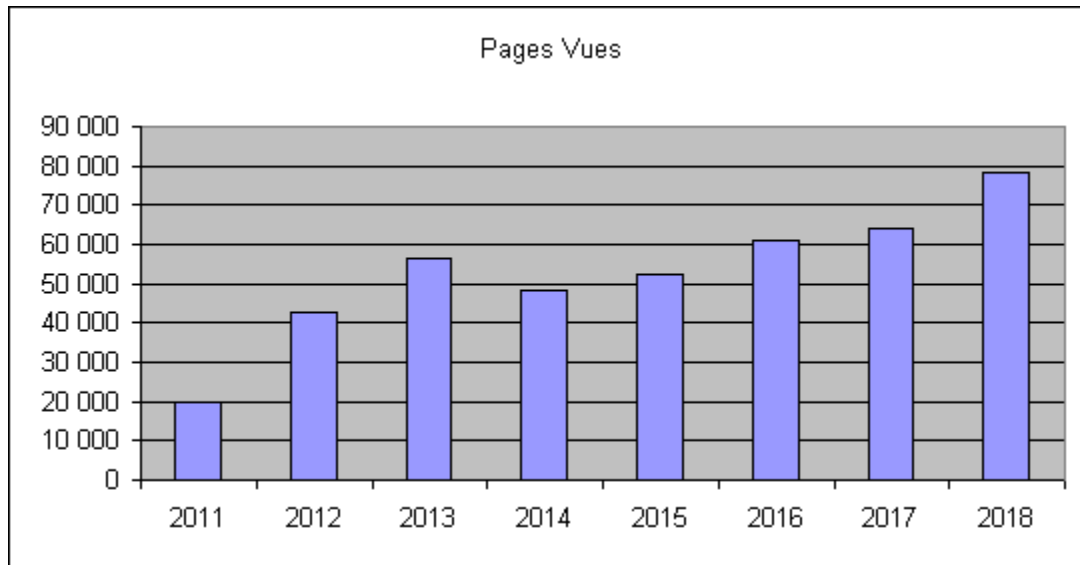
Cumul	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Visiteurs	6 400	22 200	42 050	61 733	81 982	103 950	132 416	164 686



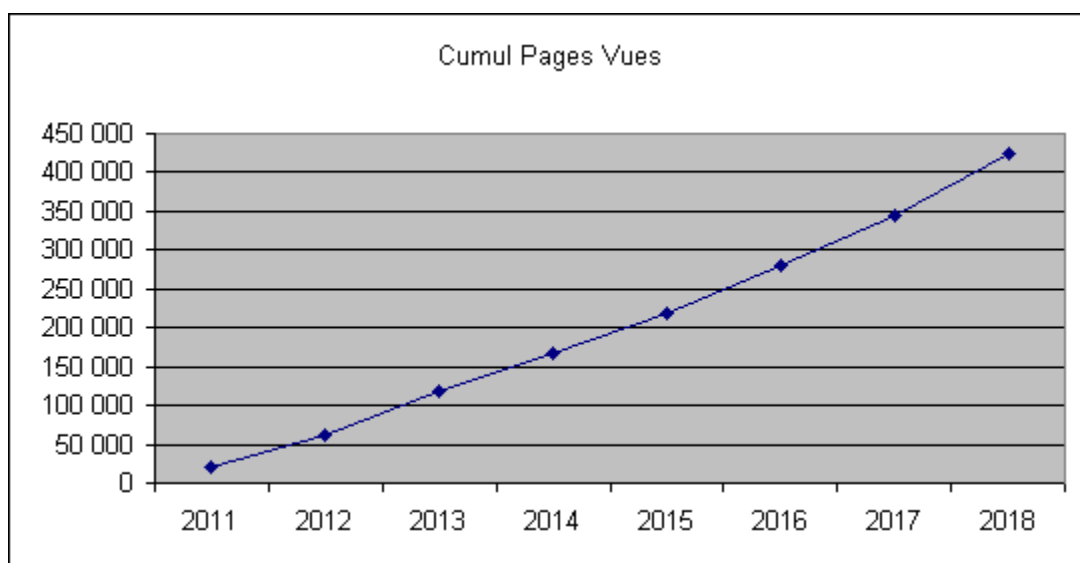
Visiteurs : chaque « visiteur » est comptabilisé une seule fois par jour*

Pages vues

Pages Vues	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	19 890	42 625	56 380	48 534	52 172	61 270	64 022	78 183



Cumul Pages Vues	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	19 890	62 515	118 895	167 429	219 601	280 870	344 892	423 075



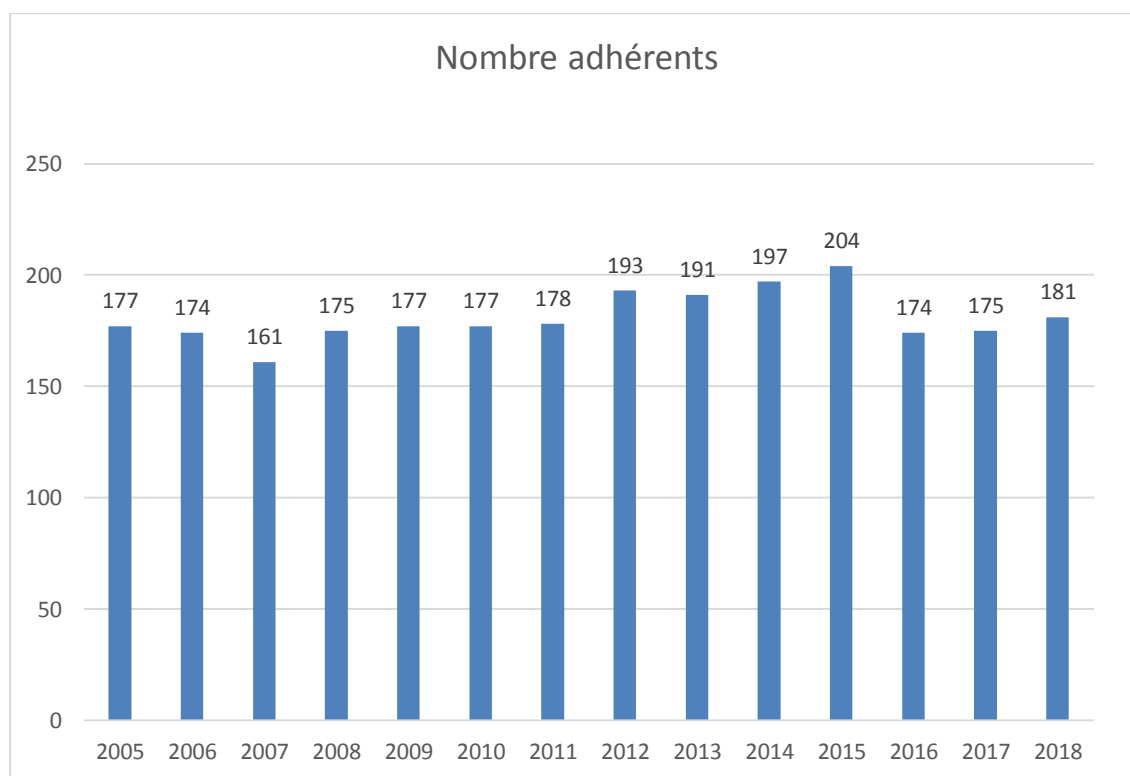
➤ LE BULLETIN



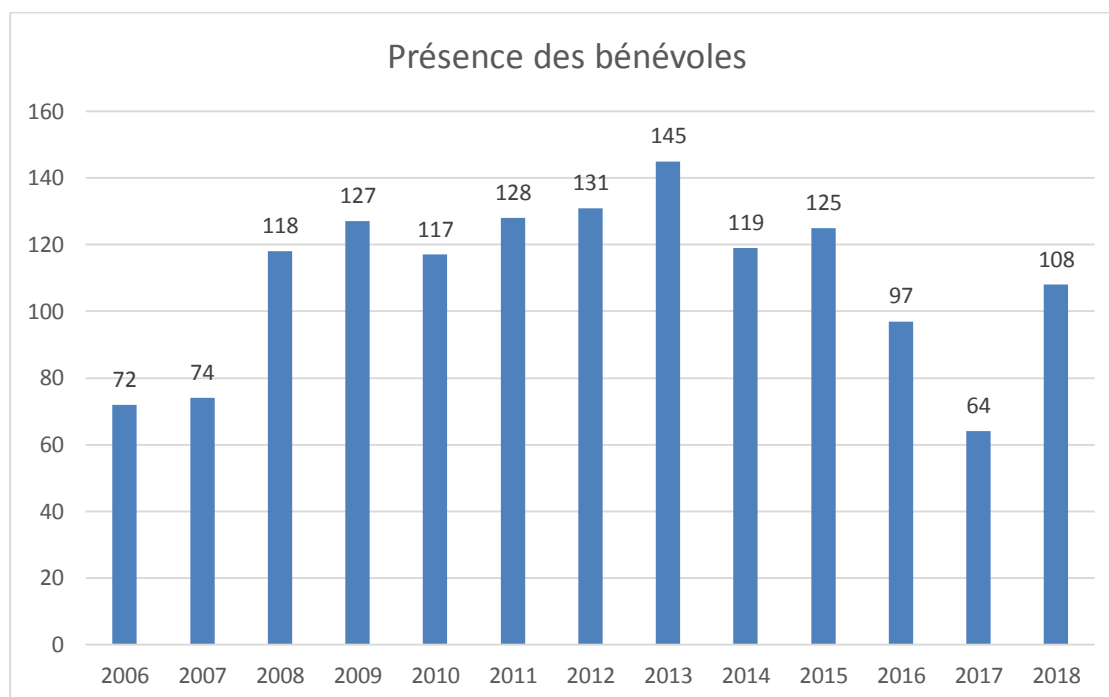
Le choix de maintenir le mode de communication par voie postale perdure car il nous permet de garder le contact avec nos adhérents qui ne seraient pas familiers de l'usage d'internet, en particulier les adhérents âgés.

D. La délégation UNAFAM de Seine-Saint-Denis

1. Les adhérents



2. Les bénévoles



Ces représentations graphiques font apparaître l'évolution de la participation des bénévoles aux réunions de coordination. Les chiffres ne sont pas bons puisque nous revenons au niveau de 2006 mais il faut les comprendre en tenant compte d'une activité individuelle plus diversifiée et importante.

En réalité si le nombre de présents diminue il n'est pas pour autant le signe d'une moindre activité de la délégation.

Nous avons effectués 5051 heures de bénévolat ce qui montre que la charge individuelle est de plus en plus importante car les bénévoles sont amenés à se déployer de plus en plus, en particulier au niveau des communes, dans les RESAD et CLSM. La demande est très forte et notre activité de « service public » est en forte augmentation. Il n'en demeure pas moins que reste posée la question d'attirer, d'impliquer et de former de nouveaux bénévoles afin de soutenir et assurer la pérennité de nos actions et nous pouvons nous demander si nous ne demandons pas trop aux bénévoles ce qui peut être dissuasif ou faire peur.

L'implication d'un bénévole dépend aussi de son histoire personnelle en relation avec les troubles psychiques de son proche. Un travail de prise de recul est nécessaire pour œuvrer au sein de la délégation dans une dimension collective. Compte tenu de l'imprévisibilité des troubles de nos proches, l'une des valeurs importantes est de tenir compte des situations personnelles pour ne pas mettre les bénévoles plus en souffrance face à des institutions où l'affect ne peut s'exprimer ou face à des situations d'accueils qui peuvent réactiver des souffrances personnelles.

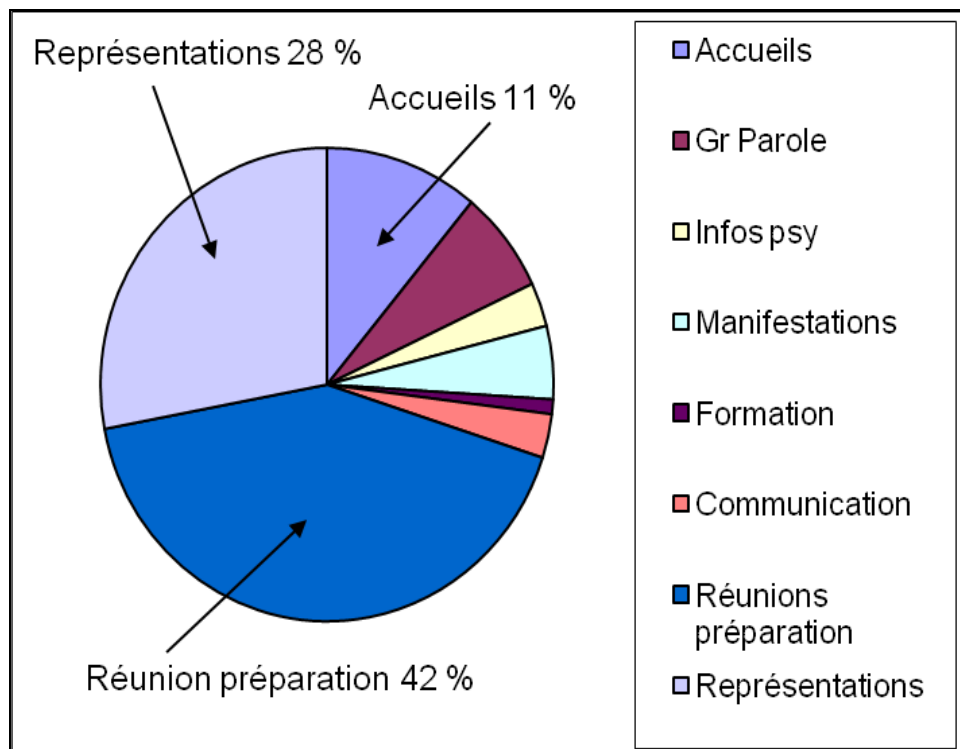
Répartition des heures de bénévoles

ACTIVITES DES BENEVOLES	Heures	Heures	Activités des bénévoles	%
Accueils des familles	423	571	Accueils familles	11 %
Suivi des accueils	148			
Groupes de parole UNAFAM	333	333	Groupes de parole UNAFAM	7 %
Groupe de travail et d'échange psy	135	135	Groupes de travail et d'échange psy	3 %
Manifestations (conférences, cafés-rencontres, ciné-débats...)	151	273	Manifestations, SISM	5 %
Semaine d'information santé mentale (SISM)	122			
Formation des bénévoles	56	56	Formation des bénévoles	1 %
Communication (site internet, facebook, bulletin de liaison)	159	159	Communication	3 %
Réunion des membres du bureau et des bénévoles	1017	2109	Réunions bureau et bénévoles, travaux admin. divers	42 %
Travaux divers (téléphone, mails, prépa réunions, rédactions...)	1092			
Représentations départementales (Conseils de surveillance hôpitaux psy, CDU, MDPH - CDAPH-COMEX, CTS93/ARS, Comité d'éthique VE...)	863	1415	Représentations dans les institutions	28 %
Représentations locales (RESAD, CLSM, CCAS, CCAPH, ASV...)	436			
Forums	116			
TOTAUX	5051	5051		100 %

80 % de nos activités concernent la représentation dans les institutions + les réunions de coordination de bureau et bénévoles + l'accueil des familles

20 % concernent les autres activités, c'est-à-dire les groupes de parole, groupes d'information et d'échanges avec les secteurs psychiatriques, les conférences, la communication et la formation des bénévoles

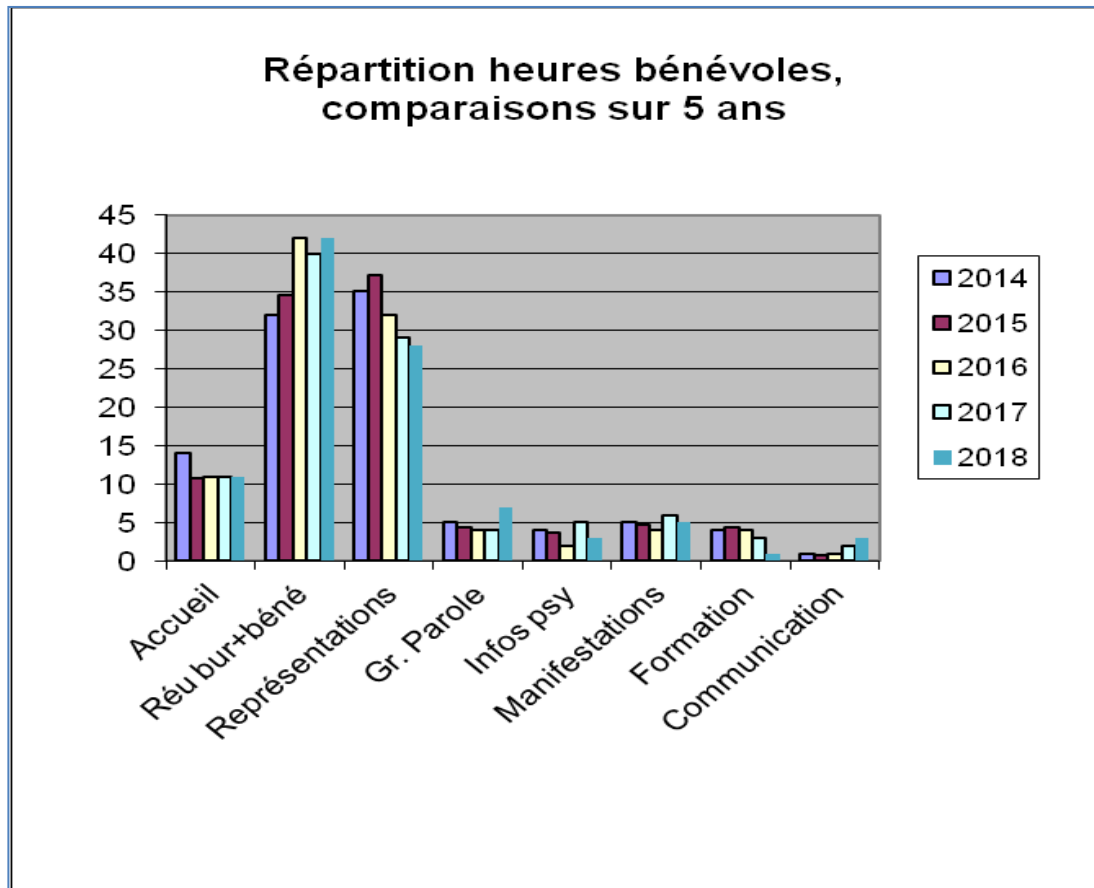
Ces chiffres sont relativement stables dans les grandes masses (voir ci-dessous, la comparaison sur 5 ans)



Ce schéma représente la répartition de nos actions sur l'année 2018, basé sur les chiffres fournis par les bénévoles.

Il apparaît cependant que ce temps de travail est souvent sous-estimé par les bénévoles eux-mêmes. Cela concerne en particulier le temps passé à leur domicile, dont le volume peut être conséquent. En effet notre mission de représentation dans les différentes instances recouvre des situations aussi variées que nos activités au sein des CDU ou des Conseils de surveillance des établissements hospitaliers, notre présence au sein de la MDPH, la CTS 93, le Conseil départemental, de la CDSP, dans les CLSM, les RESAD et CCA des communes, notre participation aux forums associatifs et forum santé... Toutes ces activités nécessitent du temps de préparation, de recherche documentaire, voire de rédaction..., sans oublier le travail sur les dossiers de demande de subvention, la rédaction du bulletin et du rapport d'activité annuel, la mise à jour du site internet.

L'accueil des familles et la coordination des groupes de parole sont également très chronophages en démarches de préparation, les prises de rendez-vous téléphonique et autres échanges de mails qui ne sont pas toujours comptabilisés.



3. L'équipe d'animation

Cette équipe de huit personnes se réunit également deux demi-journées par mois en vue de préparer les réunions des bénévoles, d'organiser les événements de l'année et de faire le lien avec le régional et le national.

Les membres du bureau sont particulièrement attachés à ce travail collectif afin de répartir la charge de travail et d'en partager la responsabilité.

- **Délégué départemental** : **Paul LAMBERT**
- **Vice-président** : **Jean-Paul LE BRONNEC**
- **Vice-président/Secrétaire** : **Lucien PETOT**
- **Trésorier** : **Pierre-Marie MEYER**
- **Membres** : **Sylvie TALLOT**
: **Safia OUADAH**
: **René ACOMAT**
: **Alix NIEL**

Ce mode de fonctionnement permet entre autre aux membres du bureau de se relayer aux réunions des délégués de l'Ile-de-France pour tous les sujets touchant à la région.

4. L'assemblée annuelle

Chaque année, le bureau invite tous les adhérents pour rendre compte des activités de la délégation lors de l'année écoulée et présenter le bureau de l'année à venir.

En 2018 cette réunion a eu lieu le samedi 10 Février en présence de 33 participants.

L'après-midi s'est terminée par un moment convivial autour d'un buffet.

5. La chargée de missions

Virginie HILLER, la chargée de missions de la délégation, dont la présence est un atout essentiel pour la dynamique de la délégation départementale, a été engagée en mai 2005 dans le cadre d'une convention avec l'EPS de Ville-Evrard.

Sa mission est essentiellement de travailler à la réalisation de l'objectif principal de l'UNAFAM, à savoir l'accueil initial, l'aide et la formation des familles. Du fait de ses formations et de ses connaissances sur les maladies psychiques, elle reçoit en toute discrétion les familles et patients qui se présentent à la délégation. Elle répond aux appels des familles qu'elle oriente, ainsi que tous les professionnels, les élus et institutions. Elle assure le suivi des

accueils et participe au groupe de supervision des accueillants. Une de ses fonctions importantes est d'assurer la logistique du travail des bénévoles.

La chargée de missions incarne de fait la continuité des actions de la délégation et est la véritable plaque tournante de notre délégation permettant ainsi une aide efficace auprès des familles et effectue de fait une véritable mission de service public.

6-Les GEM

La loi du 12 février 2005 sur l'égalité des chances des droits, la citoyenneté pour les personnes handicapées a été décisive pour le handicap psychique qu'elle a reconnu.

L'UNAFAM n'a pas ménagé son énergie pour obtenir de nombreuses avancées pour ces personnes fragiles aux maladies si peu connues et stigmatisées. La création des GEM a été la volonté unanime des bénévoles de l'UNAFAM, qui avec la FNAPSY et Croix Marines se sont lancés dans l'aventure. Dès la première année 117 GEM créés, 249 en 2006, 333 en 2008 avec un blocage de l'Etat cette année-là et pour 4 ans. Il a fallu attendre 2014 pour que l'Etat se décide à répondre à une demande de l'UNAFAM, toujours forte de création de ces structures.

En Seine-Saint-Denis, les bénévoles de l'UNAFAM ont créé 2 associations affiliées à l'UNAFAM pour créer 2 GEM :

« A Plaine Vie » à Saint-Denis et « Bol d'Air » à Montreuil.

A partir de pas grand-chose, sinon l'immense envie des bénévoles, les démarches se sont mises en route. Trouver des locaux, tisser des liens avec les secteurs de psychiatrie, les élus, les différentes associations de quartier, la DDASS pour constituer les dossiers de subvention, établir des conventions avec un comptable ou/et une association gestionnaire, recruter des animateurs... Bref en 2006 le GEM est créé à Saint-Denis et en 2008 c'est celui de Montreuil. Il y a eu un peu d'angoisse au départ. Comment les « patients », « les usagers », on ne savait pas bien comment appeler les futurs utilisateurs, allaient pouvoir investir ces lieux. Cela s'est passé très vite, les secteurs ont fait connaître cette nouvelle possibilité et ensuite cela a été le bouche à oreilles. La fréquentation a augmenté régulièrement 10, 20, 30, 50.

Tous ne viennent pas les mêmes jours, c'est en fonction des activités proposées, des affinités, mais aussi du temps qu'il fait, de son moral. Les premières années ces GEM n'avaient pas de nom et c'étaient ceux des associations marraines qu'on avait l'habitude d'employer. Le GEM A Plaine Vie, le GEM Bol d'air. Les bénévoles

de nos associations étaient très investis avec les animateurs pour faire connaître, établir des conventions avec un théâtre, Ville-Evrard, la ville, organiser des fêtes, aménager les lieux, obtenir des subventions, organiser un voyage... Les choses changent 2 à 3 ans plus tard, les « usagers, patients » décident de s'appeler « gemmeurs », les utilisateurs du GEM, et adhèrent à une association pour laquelle ils choisissent un nom.

L'Entretiens à Saint-Denis, Les Gens du 110 à Montreuil.

Désormais les GEM ont un nom. Mais cela change beaucoup d'autres choses pour les associations marraines, si leur présence est toujours là, elles laissent de la place à d'autres bénévoles, les gemmeurs. Des fêtes, des repas sont organisés ensemble. Pour les familles c'est une découverte. A l'UNAFAM on est pair-aidant, on parle entre familles. Les bénévoles qui pratiquent des accueils ne reçoivent que des familles. Les seules relations avec un malade psychique, c'est un proche. La connaissance de la maladie c'est celle d'un proche, parfois l'histoire des autres familles reçues en accueil ou en groupes de parole. Cette pair-aidance entre familles est importante, elle nous permet tout de suite lorsque nous échangeons, de nous comprendre. « Ouf ! Enfin quelqu'un qui m'écoute, qui compatie, avec qui parler sans être jugé. » La création des GEM a bouleversé cet entre soi. Les bénévoles, des familles de l'UNAFAM viennent au GEM et rencontrent des personnes malades psychiques, avec qui ils-elles peuvent partager des activités, des repas, des conversations, organiser des fêtes. C'est une autre vision des personnes « malades ». D'ailleurs ne sommes-nous pas tous un peu malades ? L'UNAFAM 93 a organisé plusieurs cafés-rencontres animés par des gemmeurs de Saint-Denis et Montreuil. Ces rencontres ont permis des échanges inimaginables avec les familles il y a quelques années. Beaucoup d'émotion. Des retrouvailles. Comme si nous nous rencontrions après une longue absence. Alors que nous ne nous connaissions pas. Et puis il y a des partages sur comment prendre en charge un proche malade, que l'on soit malade stabilisé, en rémission, ou famille. Il y a les mêmes craintes, les mêmes incompréhensions. Tout cela au niveau national a profondément changé le positionnement des bénévoles de l'UNAFAM vis-à-vis des maladies et des personnes en souffrance psychique. La maladie n'est plus seulement celle d'un proche, avec un passé commun, une relation distordue par une trop grande proximité. Ce sont des relations débarrassées de tout cela. Les bénévoles prennent de la distance. Il y a de l'espoir en observant les parcours des gemmeurs. Le rétablissement de certains. Les tout premiers débuts, les bénévoles étaient persuadés que jamais leurs proches ne fréquenteraient le GEM. Avec le temps, on peut dire que quasiment tous y sont venus, ...quand ils en ont eu envie. Le travail de socialisation, les GEM l'assurent. Ce sont des centaines de personnes qui ont fréquenté ces lieux à Montreuil, à Saint-Denis. Nous constatons les changements

au fil des semaines et des mois. Lors des premières venues les personnes sont stressées, souvent cela a été dur de prendre les transports pour venir, supporter le regard des autres. Mais en fonction des relations qui se font au sein de la structure, la bienveillance des animateurs, les fois suivantes, cela s'estompe. Et puis il y a progressivement cet attachement au lieu. Le GEM est un lieu ressource. Quand cela va mal, on y vient à tout prix. Il existe une solidarité. Lorsqu'une personne ne vient pas on se renseigne, il y a toujours quelqu'un qui sait où la joindre.



Les 10 ans de Bol d'Air

III - Rapport financier exercice 2018

Les traitements comptables sont effectués par le siège de l'UNAFAM, à partir des données saisies dans le logiciel SAGE. Le compte d'exploitation et le bilan seront disponibles après consolidation des comptes de l'ensemble des délégations et de la certification des commissaires aux comptes.

Pour mémoire, nous avons terminé l'exercice 2017 avec un résultat de 3725 €, et une trésorerie de 17290 €.

Nos fonds propres étaient de 20023 € avec la prise en compte de notre résultat. Cette année encore, les ressources financières ont permis de réaliser l'ensemble des projets et de répondre aux frais de fonctionnement de la délégation.

Nous avons dépensé un peu moins que prévu, le budget 2018 était de 16550 € et nous avons dépensé 13774 € soit un écart de 2775 €.

Les ressources ont été de 17056 €, ce qui augure un résultat positif encore cette année.

MOUVEMENTS DE TRESORERIE

DEPENSES

Les principaux postes sont les suivants :

Les honoraires des psychologues des groupes de paroles : 6664 € pour 7000 € budgétés.

Les frais de déplacements des bénévoles et frais de réception : 5378 € pour 5350 € budgétés

Les frais administratifs (téléphone, fournitures...) : 1158 € pour 1260 € budgétés

A noter que les frais d'affranchissement sont maintenant pris en charge dans l'enveloppe globale de l'ARS.

RECETTES

Les recettes ont été de 17056 €.

Les principaux postes sont les suivants :

Participation pour les groupes de parole : 1304 € contre 1122 € en 2017.

Les subventions communales : 1355 € contre 1705 € en 2017. A noter que la subvention 2018 de Noisy-le-Grand de 400 € a été versée sur l'exercice en cours. La subvention de l'ARS est sans changement soit 7000 €.

La subvention du Conseil départemental de 2500 € a été versée en fin d'année 2018, elle sera utilisée sur cet exercice pour le fonctionnement de la délégation.

La participation de l'UDAF pour 2017 versée sur 2018 est de 772 €.

Le montant de la quote-part des cotisations au titre de l'année 2017 s'élève à 2732 € pour 2724 € l'année précédente.

Le solde de notre trésorerie (compte bancaire + caisse au 31/12/2018 est de 22938 €.

Des écritures concernant 2018 seront traitées sur 2019, cela ramène notre trésorerie disponible à 20483 €.

En conclusion, nous pouvons dire que la situation financière s'améliore régulièrement d'année en année mais ce niveau ne nous permet pas de faire face à des engagements plus importants.

Nous restons très dépendants des subventions de l'ARS et du Conseil départemental qui représentent plus de la moitié de nos ressources.

BUDGET 2019

Le budget 2019 reste stable soit 16600 €.

Il tient compte de la réalité des dépenses prévisibles pour 2019 avec l'augmentation des prestations des psychologues.

Ce budget ne tient pas compte des demandes spécifiques qui ont été faites à l'ARS dans le cadre de la pédopsychiatrie.

	BUDGET 2019						
60-ACHATS		1000			70-VENTES		1400
	Fournitures		500		Livres		100
	Livres, autres		500		Groupes de parole		1300
61-SERVICES EXTERIEURS		1400			74-SUBVENTIONS		12200
	Location salle				Réserve parlementaire		
	Assurance cotisation		200		ARS		7000
	Organisation SISM, colloques		1200		Conseil départemental		2500
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS		14200			Communes:		
	Honoraires psy Gp de Parole		7500		Vaujours		150
	Téléphone		650		Bobigny		600
	Affranchissement		200		Aulnay-sous-Bois		150
	Frais bancaires				Noisy-le-Grand		400
	Déplacements Mission		3200		Montreuil		500
	Formation		190		UDAF		900
	Frais réception		1250				
	Services bancaires, autres		10		75-AUTRES PRODUITS		3000
	Publicité, communication		1200		DE GESTION COURANTE	Reprise sur provisions	
						Cotisations	2500
						Dons	500
	TOTAL CHARGES	16600	16600				16600 16600

IV - Projet d'orientations 2019

La délégation de l'UNAFAM pour la Seine-Saint-Denis se situe dans les orientations de l'UNAFAM nationale :

- Accès aux soins dont l'organisation des services d'urgence
- Logement accompagné/hébergement
- Précarité
- Citoyenneté
- Soutien aux aidants

L'UNAFAM 93 va développer l'adhésion et le bénévolat de façon à être davantage présente sur le territoire et ainsi mieux venir en aide aux familles et aux personnes malades psychiques.

Le bénévolat est enrichissant par l'acquisition de connaissances, la compréhension des pathologies psychiques, l'entraide.

L'expérience du vécu de la maladie par nos proches et le savoir expérientiel acquis nous rend plus forts, nous permet de tenir sur la distance, d'assurer un meilleur accompagnement. Mais cette expérience peut être partagée, entre nous, mais aussi avec les acteurs de la cité.

Cette association des familles brise l'enfermement, porte la parole d'une population invisible pour la société, redonne de l'espoir.

Orientations de la délégation de l'UNAFAM de Seine-Saint-Denis

- 1) Renforcement de l'aide aux aidants familiaux :
 - par l'accueil des familles dans des lieux bien répartis en proximité, et le suivi des accueils
 - par le développement des groupes de parole existant (Montreuil, Neuilly-sur-Marne, Aulnay-sous-Bois, Aubervilliers) et le groupe de parents d'enfants
 - par le développement de groupes d'échanges familles/psychiatrie avec de nouveaux secteurs
 - en faisant connaître le groupe pro-famille et en favorisant son développement.
- 2) Formation de nouveaux bénévoles avec des formations adaptées à leurs parcours
- 3) Renforcement de nos partenariats avec les institutions et structures départementales sociales, médico-sociales, associatives afin de développer l'offre en matière de santé mentale. C'est ainsi que l'UNAFAM 93

participe activement au groupe de travail « Logement inclusif santé mentale » pour développer toute forme d'hébergement en s'appuyant sur les différents textes réglementaires récents. C'est aussi notre volonté de voir développer une meilleure prise en charge des enfants de personnes malades psychiques, ainsi que des personnes âgées ayant ces troubles.

- 4) Poursuite de l'implantation de nouveaux GEM.
- 5) Développement, avec ses associations A Plaine Vie et Bol d'air, de plateformes pour l'accompagnement des personnes en souffrance psychique dans la cité en s'appuyant sur les réseaux santé mentale CLSM, RESAD.
- 6) Participation à toutes les initiatives pour concourir à la destigmatisation des maladies psychiques avec le PSYCOM, tous les acteurs de la cité : débats, forums, SISM, formations/échanges...
- 7) Développement de la pair-aidance en partenariat avec le PSYCOM, le CCOMS.

Conclusion

Il nous paraît important de nous réunir autour de valeurs qui nous unissent et pour cela nous pouvons reprendre celles qui figurent dans le Projet associatif de l'UNAFAM.

NOS VALEURS DANS NOTRE PROJET ASSOCIATIF UNAFAM

Les valeurs existent en soi. Mais, c'est nous qui choisissons parmi ces valeurs lesquelles sont prioritaires. Parce que nous les choisissons ensemble, ces valeurs nous rassembleront tous ensemble. Et cela pendant les prochaines années. C'est dire leur importance !

QUELLES VALEURS PRIORITAIRES POUR NOUS DEMAIN ?

- **Etre porteurs d'espoir et de chaleur**

Dans notre société tourmentée, nos proches passent d'espoirs en phase haute à des désillusions en période basse. Ils attendent de nous que nous soyons PORTEURS D'ESPOIR, quoi qu'il arrive.

- **Etre des points d'appui pour nos proches**

Ils veulent être respectés et davantage considérés. Ils doivent donc pouvoir :

- s'appuyer sur notre dialogue affectueux, compréhensif, spécialement quand ça va mal.
- compter sur notre défense vigoureuse de leurs droits, trop souvent bafoués.
- agir pour que leur parole soit prise en compte dans les décisions qui les concernent.

- **Etre porteurs de solidarité et de fraternité**

Il n'y a pas nos familles... et nos proches, il y a nos proches, membres de nos familles.

- Solidarité entre ceux qui ont des troubles : sortir de la solitude, c'est franchir les barrières qui séparent des autres, puis tisser des liens amicaux et constructifs, y compris avec ceux qui éprouvent la même solitude. Dans les GEM, les bénévoles de l'UNAFAM vont trouver une place croissante dans ce soutien attentif et proche qu'est le parrainage.

- Solidarité entre nous membres de l'UNAFAM : vivre des moments riches en convivialité entre adhérents, entre bénévoles.

- **Etre porteurs d'une parole ferme et reconnue par tous nos concitoyens**

La taille de notre association et la formation solide des bénévoles nous permettent d'affirmer et de défendre avec fermeté les droits des personnes malades : règles humiliantes dans certaines structures, mises en isolement ou en contention liées à des manques de personnel ou à des peurs, stigmatisations...

- **Etre partout porteurs de propositions constructives.**

Toutes ces valeurs se retrouvent dans les 6 PRIORITES choisies pour notre projet associatif.

1 Améliorer la compréhension des maladies et du handicap psychique

2 Obtenir l'effectivité des droits fondamentaux et sociaux des personnes vivant avec des troubles psychiques

3 Assurer la continuité des parcours

4 Obtenir l'orientation systématique de l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques vers les associations de familles

5 Développer la coopération avec les associations qui travaillent dans le domaine de la neuropsychiatrie et des sciences sociales, pour obtenir des fonds pour la recherche

6 Renforcer l'attractivité de l'UNAFAM : nouveaux adhérents, nouveaux bénévoles.

Nous sommes riches de nos différences... Qu'elles s'additionnent pour mieux préparer l'avenir de nos proches et rendent la vie plus douce aux aidants.



Café-rencontre « Fratries »



Forum santé La Courneuve



Inauguration Résidence-accueil Bobigny

SOMMAIRE

I. Rapport moral	
• L'UNAFAM pourquoi et pour qui ?	2
• Les valeurs de l'UNAFAM	3
• La gouvernance de l'UNAFAM	4
• La délégation UNAFAM 93	5
II. Rapport d'activités pour l'année 2018	
• Moments forts	6
• RAPT	7
• SISM 2018	8
• Evolution des statuts de l'UNAFAM	9
A. Au titre de l'entraide	
1. Les accueils	10
2. Les réunions « comment ça va »	13
3. Les réunions de supervision	13
4. Les groupes de parole	14
5. Les groupes de rencontre et d'échange	15
6. Le groupe psy et justice	17
7. Les cafés-rencontres	17
B. Au titre de la formation	
1. Les formations UNAFAM	18
C. Au titre de la défense des intérêts	
1. Représentations des usagers	19
2. Dans les instances	20
3. L'ARS DT 93	21
4. Dans les établissements de santé	22
5. Dans les communes (CLSM, RESAD)	23
6. Notre partenariat avec l'UDAF	26
7. Le logement accompagné	26
8. Nos actions d'information et de déstigmatisation	27
9. Le site internet	30
D. La délégation UNAFAM Seine-Saint-Denis	
1. Les adhérents	34
2. Les bénévoles	35
3. L'équipe d'animation	39

4. L'assemblée annuelle	39
5. La chargée de mission	39
6. Les GEM	40
III. Rapport financier pour l'exercice 2018	
• Mouvements de trésorerie	43
• Budget 2019	44
IV. Projet d'orientations 2019	
• Les orientations stratégiques pour l'UNAFAM	46
• Les orientations de la Délégation UNAFAM de Seine Saint Denis	46
Conclusion	47

